

## 4 Économie

## Environnement/Trois questions à la ministre de l'Economie forestière... ... Estelle Ondo : " Porter haut la voix de l'Afrique en matière de changements climatiques "

Propos recueillis par Innocent  
M'BADOUMA  
Libreville / Gabon

Le 31 janvier 2017, en marge des travaux des chefs d'État de l'Union Africaine, le Gabon a été porté à la tête du Comité des chefs d'État et de gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC). Par la même occasion, le ministre de l'Économie forestière s'est vu échoir la présidence de la conférence des ministres africains en charge de l'Environnement. Deux organismes, deux présidences à assumer. Mme Estelle Ondo détaille ici l'intérêt et les enjeux de ces responsabilités continentales.

**L'Union. Le Gabon vient de prendre la tête du CAHOSCC. Qu'est-ce que le CAHOSCC ? Et quels sont les intérêts et enjeux pour le chef de l'État d'en assurer la présidence ?**

**Estelle Ondo :** le 31 janvier 2017, en marge de sa participation aux travaux de la 28<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, a pris part à la réunion du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques, en abrégé CAHOSCC. Au cours de cette séance, le Gabon a été désigné pour assurer la coordination du CAHOSCC, succédant ainsi à l'Égypte.

Le CAHOSCC a été établi en 2009 par l'Assemblée des Nations Unies pour conduire la position africaine commune sur les changements climatiques et s'assurer que l'Afrique parle d'une même voix lors des négociations mondiales sur ces questions.



Photo : D.R.

Mme Estelle Ondo, ministre de l'Économie forestière.

Dans son allocution circonstancielle, le président s'est engagé devant ses pairs à « porter haut la voix de l'Afrique en matière de changements climatiques ». Il entend poursuivre l'œuvre de son prédécesseur, le président Abdel Fattah Al-Sissi, et « ouvrir de nouveaux chantiers dans ce domaine essentiel pour notre avenir que sont les changements climatiques ».

La position du Gabon au CAHOSCC permettra au président de la République de renforcer son leadership sur les questions environnementales et de préservation des ressources naturelles. En effet, les multiples implications personnelles du chef de l'État ne sont plus à citer. Aussi, la présidence du CAHOSCC constitue-t-elle une tribune privilégiée pour la poursuite de son engagement dans ces domaines.

**Par la même occasion, le Gabon assure la présidence de la Conférence des ministres africains de l'Environnement (CMAE). En dehors des avantages protocolaires et de leadership africain, quel intérêt pour un pays d'assumer la présidence de cette institution ?**

Je précise que la désignation du Gabon pour assurer la coordination du CAHOSCC entraîne automatiquement celle de la présidence de la Conférence des ministres africains de l'Environnement, qui sera assurée par votre humble serviteur en ma qualité de ministre de l'Économie forestière.

Le passage de témoin entre l'Égypte et le Gabon, concernant la présidence de la CMAE, fera l'objet d'une cérémonie officielle prévue en avril 2017 à Libreville.

Créée en 1985, la CMAE regroupe les ministres africains en charge de l'environnement. Elle a notamment pour mandat de fournir un plaidoyer pour la protection de l'environnement en Afrique. Ses actions portent, entre autres, sur les aspects de leadership du continent sur les questions environnementales mondiales et régionales, le développement de positions communes, le suivi des programmes environnementaux, la formulation d'orientations régionales stratégiques et politiques, la promotion de la ratification des accords environnementaux multilatéraux et le renforcement des capacités de l'Afrique en matière de gestion environnementale.

Pour revenir à votre question sur les intérêts, notez que pour ces deux organes, CAHOSCC et CMAE, plusieurs dossiers sont déjà sur les tables de travail. Nous citerons la mise en œuvre, par les pays africains, des recommandations de la COP 22 sur les changements climatiques, organisée en novembre 2016 à Marrakech. Il est aussi question de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, qui vise à permettre l'installation d'une capacité énergétique renouvelable à grande échelle sur le continent africain d'ici 2020. Ce qui aurait un impact considérable sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre du

continent.

Ces dossiers, et de nombreux autres, cadrent bien avec la vision du président de la République, chef de l'État en matière de lutte contre les changements climatiques, de fourniture en énergie et de préservation des ressources naturelles. Le tout soutenu par une mobilisation internationale regroupant les États ainsi que les partenaires techniques et financiers. Ainsi, par exemple, notre intérêt de conforter notre ambition vers le zéro torchage trouvera des interlocuteurs indiqués.

**Quel sera l'apport spécifique du ministre gabonais de l'Économie forestière au sein de la CMAE? Quels avantages pour les populations gabonaises et africaines de l'existence du CMAE ?**

La CMAE couvre des thématiques ayant des impacts directs sur les populations. Il s'agit notamment de la lutte contre les changements climatiques, de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles, dont fauniques. Celles-ci sont traitées au cours des différentes rencontres et par la suite, il revient à chaque État de mettre en œuvre les mesures prises.

Et comme je l'ai dit, la présidence de la CMAE sera assurée par le Gabon, à travers le ministre de l'Environnement qui sera chargé de présider l'ensemble des réunions et de suivre la mise en œuvre des différentes thématiques traitées par cet organe. Il aura également à effectuer du lobbying auprès des États pour des questions d'intérêt commun nécessitant la formulation de positions communes au niveau continental. Il devra aussi solliciter l'appui des partenaires techniques et financiers pour accompagner les États dans la mise en œuvre des différentes initiatives.

## Brèves

**ALGERIE/ De la neige aux portes du Sahara !**

L'Algérie grelotte de froid. Un fait rare depuis 37 ans. L'Office national de la météorologie algérien a annoncé une chute exceptionnelle de températures en janvier; avec averses et neige dans les régions du nord et de l'est du pays. Phénomène rare car même à l'ouest de l'Algérie, le début du désert est enneigé. Les amoncellements de neige ont rendu impraticables plusieurs tronçons routiers et les services de protection civile ont été mobilisés pour apporter de l'aide aux populations isolées, en difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires, en panne d'électricité et manque de gaz butane.

**ZAMBIE/ L'Armée de l'air en guerre contre des chenilles**

Les autorités zambiennes ont annoncé, mercredi dernier, recourir aux soldats pour lutter contre une invasion de chenilles qui ravagent les champs de maïs et menacent la sécurité alimentaire de la Zambie. « L'armée de l'air a commencé à acheminer des insecticides » dans les provinces affectées par les hordes d'insectes, a annoncé le porte-parole de la présidence zambienne, Amos Chanda, dans un communiqué officiel. C'est le président Edward Lungu qui a ordonné que « les produits chimiques qui ont été achetés dans l'urgence soient distribués dans tout le pays » afin d'éviter des récoltes dévastatrices.

**AFRIQUE DU SUD/ Faune : la police enquête sur l'empoisonnement des lions.**

C'est une chasse aux braconniers qui a été ouverte par la police sud-africaine, samedi dernier, suite à un nouvel empoisonnement de trois lions, la veille, dans la province du Limpopo (nord). Les carcasses de lions ont été découvertes dans une ferme à la périphérie (de la ville) de Polokwane; les têtes et les pattes des deux mâles tranchées, puis emportées. Cela porte à huit, les lions empoisonnés de la sorte, a précisé Motlafela Mojapelo, porte-parole de la police locale. L'arme du crime : des volailles empoisonnées. Les braconniers « empoisonnent les lions avec des poulets infectés, puis ils les démembreront », a rapporté le policier. Quant au mobile du crime, des médias locaux avancent que ces braconniers revendent le butin au marché noir sud-africain où ces organes servent à la médecine traditionnelle.

Rassemblées par I. M'B.

## Zones humides pour les ressources halieutiques

### Le Bas-Ogooué attire l'attention des bailleurs de fonds

J. M.

Libreville / Gabon

**L'INTÉRÊT** des zones humides est qu'elles constituent la première source d'eau pour la consommation humaine, la production d'énergie et l'agriculture. C'est aussi des zones d'activités commerciales, comme la pêche. Au Gabon, des milliers de personnes dépendent de ces zones humides pour vivre. Notre pays dispose de neuf zones humides qui repré-

sentent 2, 8 millions d'hectares. Lesquels abritent une grande variété d'écosystèmes aquatiques, inscrits sur la liste de Ramsar (du nom de la ville iranienne où a été signée la Convention sur les zones humides en 1971).

La plus importante zone humide du Gabon est celle du Bas-Ogooué, vaste de 862 700 ha. Elle est riche en biodiversité. On y trouve une forte concentration d'oiseaux aquatiques, les lammantins, les hippopotames et les chevrotins aquatiques. Mais, le Bas-Ogooué est sur-



Photo : Jean MADOUA

Une carpe albinos, une des 169 espèces de poissons du Bas-Ogooué.

tout une zone riche en ressources halieutiques. Les scientifiques y ont dénombré près de 169 espèces de poissons. C'est pourquoi, certains organismes se sont

employés à financer des projets dans le Bas-Ogooué. Dans ce sens, la Banque mondiale, à travers le projet gestion des zones humides critiques du Gabon, a dé-

caissé 1,5 milliard de francs, en 2015, pour une durée de cinq ans. Il ressort que ce budget couvre quatre composantes. Les deux premières, gérées par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), bénéficient de plus de 967 millions de francs, tandis que les deux dernières, pilotées par la direction générale de l'Environnement, s'adjugent près de 549 millions de francs.

En dehors du Bas-Ogooué, deux autres sites ont été retenus dans le cadre dudit projet, à savoir les Monts Birougou et Petit Loango / Sette Cama.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 07/02/2017**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0741	1USD =	610,704	1 USD	629,025
CAD	1,4023	1CAD =	467,772	1 CAD	481,805
JPY	121,4900	1JPY =	5,399	100 JPY	5,561
GBP	0,8601	1GBP =	762,625	1 GBP	785,504
CHF	1,0695	1CHF =	613,331	100 CHF	631,73
ZAR	14,4212	1ZAR =	45,486	100 ZAR	46,85
MAD	10,7283	1MAD =	61,143	MAD	64,55
CNY	111,1000	1CNY =	5,904	1CNY	6,08
KES	111,8900	1KES =	5,863	1KES	6,04

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	07/02/2017	4 780,73
<b>DOW JONES</b>	06/02/2017	20 071,46
<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
06 Février 2017: 56,81		